



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

école nationale de la statistique et de l'administration économique

Question écrite n° 83917

### Texte de la question

M. Thierry Mariani prie Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de bien vouloir lui indiquer le nombre de personnes diplômées par l'École nationale de la statistique et de l'administration économique au cours des dix dernières années. Pour chacune de ces promotions, il souhaite connaître le nombre de femmes et d'hommes. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

### Texte de la réponse

L'École nationale de la statistique et de l'administration économique recrute sur concours auprès des élèves des classes préparatoires scientifiques, commerciales et de lettres supérieures BL, et sur titres universitaires français et étrangers au niveau de l'ancienne maîtrise à dominante mathématique ou économique des universités françaises. Par ailleurs, l'ENSAE recrute également sur titre auprès des grandes écoles scientifiques, en particulier l'École polytechnique et les écoles normales supérieures. Voici le détail des élèves de l'ENSAE diplômés au cours des dix dernières années en distinguant le nombre de femmes et d'hommes.

PROMOTION	HOMMES	FEMMES	% DE FEMMES
1996	119	29	19,6 %
1997	84	31	27,0 %
1998	95	45	32,1 %
1999	97	38	28,1 %
2000	92	33	26,4 %
2001	108	47	30,3 %
2002	90	25	21,7 %
2003	117	35	23,0 %
2004	103	40	28,0 %
2005	83	38	31,4 %
Total	988	361	26,8 %

Depuis l'origine de l'ENSAE on dénombre de l'ordre de 5 000 diplômés et élèves dont environ 20 % de femmes.

## Données clés

**Auteur** : [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription** : Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 83917

**Rubrique** : Grandes écoles

**Ministère interrogé** : cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire** : économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 24 janvier 2006, page 632

**Réponse publiée le** : 4 avril 2006, page 3675